

Tintigny, le 11/10/2019

Commune de Vaux-sur-Sûre

Réunion de la CLDR du 25 septembre 2019

Analyse des espaces publics à Chenogne

Présences

CLDR : 16 présents – 4 excusés (voir annexe)

FRW : Stéphane Guében, Gervaise Ropars

Ordre du jour

- Analyse des espaces publics villageois : Introduction
 - Visite sur le terrain
 - Mise en commun
 - Calendrier
- Divers

Approbation du PV de la réunion précédente

Le PV de la réunion du 25 juillet 2019 est approuvé.

Espaces publics villageois

Objectifs :

Depuis plusieurs mois déjà, la CLDR s'est emparée d'un nouveau et très gros dossier : l'aménagement des espaces publics villageois de la commune de Vaux-sur-Sûre.

A terme, l'objectif est de développer des cœurs de village

- ✓ En favorisant les rencontres et la convivialité
- ✓ En améliorant l'esthétique du village

Le travail étant potentiellement colossal (Vaux-sur-Sûre compte 29 villages !), le travail est structuré en plusieurs catégories de villages :

1. Une évidence : le centre du village de Bercheux

Une série d'arguments convergent pour désigner le village de Bercheux comme celui par lequel il faudrait commencer : il fait partie des plus gros villages de la Commune ; il n'a pas bénéficié de projets communaux depuis quelques temps ; son centre pose une série de problèmes, notamment en terme de trafic ; le récent plan communal de mobilité (PCM) identifie ce village comme prioritaire ; ...

C'est pour ces raisons qu'un auteur de projet a déjà été désigné pour produire une première esquisse en vue de demander une convention en développement rural. Celle-ci sera présentée prochainement à la CLDR.

2. Les villages où la Commune dispose de terrains dans le centre (ou à proximité)

C'est cette catégorie qui va occuper la CLDR pendant les prochains mois. Il s'agira d'analyser ces différents espaces et d'y projeter des améliorations tant au niveau de l'esthétique que de la convivialité.

Une dizaine de villages font partie de cette catégorie. Il s'agit d'Assenois, Cobreville, Chenogne, Hompré, Juseret, Lescheret, Nives, Remichampagne, Sibret et Vaux-sur-Sûre.

3. Les autres

Les autres villages seront pour l'instant écartés de la réflexion. Le Collège rappelle qu'il reste ouvert s'il y avait de bonnes raisons d'ajouter un village à la liste en cours (l'important étant d'avoir des parcelles publiques).

Méthode :

La méthode expérimentée avec la CLDR sur le cœur de village de Chenogne sera la même que celle qui sera utilisée pour les autres villages.

Etape 1 : les documents

Plusieurs documents sont fournis aux membres de la CLDR :

- Cartes des propriétés communales avec le risque d'inondation
- Photo aérienne reprenant un périmètre d'analyse
- Une analyse AFOM faite par les services communaux

Etape 2 : la visite de terrain

Une visite de terrain est bien nécessaire pour s'approprier l'espace à traiter.

Etape 3 : l'analyse

À l'aide d'un questionnaire constitué en 6 chapitres (voir annexe), les participants doivent identifier les enjeux et les problèmes et les atouts de l'espace.

Étape 4 : les propositions d'amélioration

Enfin et seulement après avoir analysé l'espace, il est temps de proposer des pistes d'actions ou d'améliorations en essayant au maximum de faire des liens avec les éléments pointés par l'analyse.



Visite du centre de Chenogne

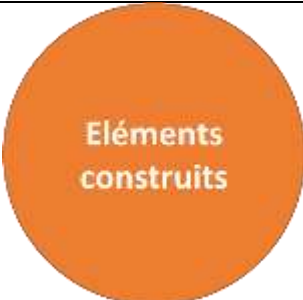


Analyse en sous-groupes



Répartition des villages

Analyse du cœur de village de Chenogne

Thème	Éléments pointés par la CLDR
 Localisation de l'espace et liens avec le reste du village	• Localisation idéale : ○ au centre du village ○ à proximité de l'église et de la salle du village ○ au croisement des voiries • Bonne implantation = bien lisible ou bien délimité par les voiries, le ruisseau et la haie • Large espace (peut-être trop par rapport à la taille du village), mais pas extensible • Espace visible depuis Lavaselle • Risque d'impact visuel de la zone urbanisable située juste à côté
 Aspects et ambiance	• Espace ouvert • Teinte harmonieuse et homogène en cohérence avec l'habitat ancien environnant • Ambiance relativement végétal : espace vert, haie, arbres ○ Les arbres ne génèrent pas d'ombre • Sol minéral en macadam peu esthétique, très (trop) grand, peu utilisé, surdimensionné ? • Présence d'un ruisseau (mais invisible) • Manque d'éclairage
 Éléments construits	• Présence d'un monument au mort ○ important pour le village ○ mais pas intégré • Présence d'éléments construits : ○ 1 maison ancienne et 1 plus récente ○ église et cimetière, salle de village, ○ monument aux mort ○ abreuvoir (de l'autre côté du ruisseau/peu valorisé) ○ NDLR : + exploitation agricole peu esthétique • Ne pas oublier que de nouveaux bâtiments peuvent être construits sur le terrain à bâtir en face
 Éléments de mobilité	• Espace sécurisé pour les usagers faibles • Accessible aux cyclistes et piéton via le Ravel • Absence de trottoir • Il n'y a pas de problème de mobilité pour les habitants mais plutôt un problème de parking : aucune place n'est prévue

	➔ Le danger n'est pas sur le site, le danger est sur le chemin pour s'y rendre
	• Éclairage inadapté : ○ Absence sur la plaine de jeux ○ Éclairage des rues non homogène • Équipements publics dispersés : ○ Valve communal ○ Boite aux lettres (près de l'église) ○ Pas de bulles à verre (Rem : attention à la localisation près d'une plaine de jeux en raison des odeurs et des guêpes) • Absence de signalétique • À proximité mais pas visible depuis la place : ○ Arrêt de bus ○ Panneau de promenade
	• Monument aux morts a une valeur historique importante (au moins aux yeux des villageois) • Placement d'un chapiteau 1 à 2 fois par an • Le grand feu est organisé sur un autre site (dans un champs près de la salle)

Propositions de pistes d'actions pour Chenogne

Pistes d'actions en lien avec la localisation de l'espace et liens avec le reste du village

- Amélioration de la liaison « salle-plaine de jeux »
 - par la création de trottoir. Rem : veiller à éviter que les trottoirs soient utilisés pour se parquer
 - par la création d'un sens unique ? Remarque : Est-ce une bonne idée ? Le sens unique de Sibret n'est pas respecté.
- Rendre le Ravel plus visible et plus accessible :
 - Par la création d'une signalétique pour le Ravel
 - Par un meilleur entretien (herbes)
 - Par son intégration dans l'espace de la plaine de jeux et structurer la traversée du village (=signaler la chicane)

Pistes d'actions en lien avec l'aspects et l'ambiance

- Végétaliser la plaine de jeux
- Relocaliser l'espace dévolu au chapiteau
 - Dans la prairie humide en face = gain de place (en général ou pour du parking)
 - Mieux intégré dans la plaine de jeu pour éviter de créer un espace vide permanent
- Valorisation du ruisseau
- La clôture est « rude » et crée un sentiment d'enfermement, pourquoi pas l'adoucir avec une haie ?
- Création d'un espace pour les parents, pour les gens qui passent :

- Ex. : Espace de convivialité, bbq permanent, espace de repos pour les cyclistes, ...
- Dans la prairie humide ? → Alors il faut sécuriser la traversée de la route !
- Valoriser la zone humide en zone naturelle
 - Ex. : création d'une marre, espace didactiques ou de découvertes, entretien par des animaux (moutons,...)
 - Planter des arbres adaptés pour l'humidité
 - Réfléchir à la question avec le Groupe Nature

Pistes d'actions en lien avec les éléments construits

- Mieux intégrer le monument au mort (Ex. : avec un panneau d'information sur les faits)
- Valoriser l'abreuvoir :
 - au minimum une signalétique
 - si possible valoriser le trop plein (EX. : aménagement de surface, petites fontaines,...)

Pistes d'actions en lien avec la mobilité

- Créer du stationnement (possible si mise à sens unique + attention au respect des trottoirs)
- Prendre en compte le charroi agricole
- Ralentir le trafic pour sécuriser le passage du Ravel sur la route avec un revêtement différents type pavage

Pistes d'actions en lien avec le mobilier et l'infrastructure

- Regrouper les équipements : boîte aux lettres et panneau d'info
- Éclairage adapté (ou « intelligent ») à la présence sur la plaine de jeux. Ex : bouton poussoir, extinction automatique à minuit... S'inspirer de l'expérience de Sibret.
- Éclairage pour valoriser le monument au mort, le Raval, l'abreuvoir...

Pistes d'actions en lien avec l'appropriation

- Placer des géocaches pour valoriser le village en général. Et penser à vérifier ce qui existe déjà !
- Placer des équipements confortables pour les adultes de type transat (fixé au sol) ou hamac et/ou créer un espace zen à proximité de la plaine de jeu

Pistes d'action transversales à tous les villages (ou Fil rouge)

- Implantation de panneaux similaires : plan vous êtes ici + itinéraire vélo (ou Ravel)

Suites

Les villages sont répartis entre les membres de la CLDR présents. Chaque village sera analysé individuellement en respectant la même méthodologie.

Ensuite, au minimum deux réunions de CLDR permettront de mettre en commun les données et idées récoltées pour chaque village.

Répartition des villages

Assenois	Sandrine Colot Isabelle Monier
Cobreville	Stéphanie Thiry Olivier Leyder
Hompré	Guy Godfrind Yves Besseling +Vinciane Lohas + Pierre Otte
Nives	Stéphanie Thiry Sandrine Colot Isabelle Monnier
Juseret	Olivier Leyder Sylvie Lamoline
Lescheret	Steve Widart Samuel Bertrand
Remichampagne	Mathilde Hogge Pierre Otte + Vinciane Lohas
Sibret	Vincent Pauly Germain Koene Joseph Grogna
Vaux-sur-Sûre	Steve Widart Michel Dourte

Moi aussi, je souhaite participer !

Les membres non présents sont vivement encouragés à lire attentivement la méthode afin de pouvoir réaliser eux aussi l'analyse des villages de leurs choix.



Les documents de Chenogne ont été distribués en séance. Les documents concernant les autres villages sont téléchargeables sur le site du PCDR : <http://www.pcdr-vaux-sur-sure.be/calendrier-des-activites-et-comptes-rendus-p292038>

Merci de prendre contact avec la FRW pour signaler votre participation.

→ Stéphane Guében : 063/ 44 02 02 ou s.gueben@frw.be

Divers

Pas de divers.

Stéphane Guében et Gervaise Ropars,
Agents de développement

Commune de Vaux-Sur-Sûre
Commission Locale de Développement Rural
Réunion de CLDR du jeudi 2 juillet 19

PRÉSENTS (18) :

Titre	Nom	Prénom
Mme	Annet	Stéphanie
M.	Bertrand	Samuel
M.	Besseling	Yves
M.	Chair	Sébastien
Mme	Colot	Sandrine
M.	Dourte	Michel
M.	Godfrind	Guy
M.	Grogna	Joseph
Mme	Hogge	Mathilde
M.	Koeune	Germain
Mme	Lamoline	Sylvie
M.	Leyder	Olivier
Mme	Lhoas	Vinciane
M.	Monier	Isabelle
M.	Notet	Patrick
M.	Otte	Pierre
M.	Pauly	Vincent
Mme	Thiry	Stéphanie
M.	Widart	Steve

Excusés (4) :

Titre	Nom	Prénom
Mme	Mathu	Brigitte
M.	Philipin	Michel
M.	Pierret	Alin
M.	Willot	Joseph

Annexes

Le questionnaire d'analyse des espaces publics villageois

Tableau d'analyse des espaces		
Localisation de l'espace et liens avec le reste du village	Q1	COMMENT SE LOCALISE L'ESPACE EN QUESTION AU SEIN DU VILLAGE (AU CENTRE, À L'EXTÉRIEUR...) ? EST-IL IMPORTANT OU SECONDAIRE DANS LE VILLAGE ?
	Q2	Y A-T-IL D'AUTRES ESPACES PUBLICS À PROXIMITÉ QUI POURRAIENT AVOIR DES IMPACTS SUR L'ESPACE À AMÉNAGER (FONCTIONS, LIENS...) ?
	Q3	DE QUELLE MANIÈRE LA PLACE EST ACCESSIBLE PAR LES CYCLISTES, PIÉTONS, AUTOMOBILISTES... ?
	Q4	Y A-T-IL DES FONCTIONS PROCHES DE LA PLACE QUI IMPACTENT /CONDITIONNENT SON AMÉNAGEMENT (ADMINISTRATIONS, ENTREPRISES, COMMERCE, FERMES...) ?
Aspects et ambiance	Q5	QUELLE EST L'AMBIANCE GÉNÉRALE DE L'ESPACE-RUE (OUVERT OU FERMÉ, MINÉRAL OU VÉGÉTAL, HOMOGÈNE OU HÉTÉROGÈNE...) ?
	Q6	Y A-T-IL DES AMBIANCES PONCTUELLES PARTICULIÈRES (SOUS-ESPACES, PERSPECTIVES, VUES PAYSAGÈRES...) ?
	Q7	QUELLES SONT LES TEINTES DOMINANTES DES ÉLÉMENTS BÂTIS ? SONT-ELLES HOMOGÈNES ?
	Q8	Y A-T-IL DES ÉLÉMENTS NATURELS (PELOUSE, BUISSONS, ARBRES, HAIES, RUISSEAUX...) VALORISABLES ?
Éléments construits	Q9	Y A-T-IL DES BÂTIMENTS OU ÉLÉMENTS CONSTRUITS QUI STRUCTURENT LA PLACE, LA DÉLIMITENT (SI OUI LESQUELS) ?
	Q10	Y A-T-IL DES BÂTIMENTS OU ÉLÉMENTS CONSTRUITS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL, HISTORIQUE ? (BÂTIMENTS, PETIT PATRIMOINE POPULAIRE TELS : CALVAIRES, ABREUVOIRS, MONUMENTS MILITAIRES..) SI OUI, SONT-ILS VALORISÉS ?
	Q11	Y A-T-IL DES TERRAINS LIBRES (ENCORE URBANISABLES) ? SI OUI, COMMENT IMPACTENT-ILS L'ESPACE PUBLIC ?
	Q12	QUELLE EST LA HIÉRARCHIE DANS L'UTILISATION ACTUELLE DES VOIRIES (DESSINER SUR CARTE) ?
Éléments de mobilité	Q13	Y A-T-IL DES PROBLÈMES DE MOBILITÉ (INCOMPATIBILITÉ DE CHARROI, STATIONNEMENTS...) ?
	Q14	Y A-T-IL DES CHEMINEMENTS LENTS ? SONT-ILS COHÉRENTS ET EN BON ÉTAT ?
Mobilier et infrastructures	Q15	LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS PRÉSENTS SONT-ILS REGROUPÉS ET INTÉGRÉS (SIGNALÉTIQUE, CABINE HT, BANCS, ARRÊTS BUS, BOÎTE AUX LETTRES, POUBELLES, PANNEAUX D'INFORMATION, BULLES À VERRE...) ?
	Q16	LES ÉCLAIRAGES (LAMPADAIRES...) SONT-ILS DE QUALITÉ ET INTÉGRÉS AU SEIN DE L'ESPACE ?
Appropriation	Q17	L'ESPACE REPRÉSENTE-T-IL/FAIT-IL PENSER À UN FAIT HISTORIQUE OU TRADITIONNEL ?
	Q18	QUELLES SONT LES ACTIVITÉS MENÉES SUR LA PLACE ? STATIONNEMENT, MARCHÉ, SPORT, JEUX, FÊTES...